



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

13-05-2015-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 mai 2015

Le treize mai deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Pouvoirs : Mme BERT a donné pouvoir à Mr SALLEFRANQUE
Mr HILLOOU a donné pouvoir à Mme PEAN

Secrétaire de séance élue : Mme Estelle PALIS

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE GOUZE

Le Maire expose au Conseil municipal que l'association Maison Familiale Rurale (MFR) de Mont souhaite utiliser les locaux de la salle des fêtes de Gouze afin d'organiser un vide-grenier le dimanche 21 juin 2015.

Il estime opportun que cette situation donne lieu à la signature d'une convention spécifiant les obligations à la charge du preneur notamment en matière de sécurité, d'assurance, d'utilisation et de remise en état des locaux. Il en dépose un projet sur le bureau.

Le Conseil municipal,

Après avoir consulté ce document, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

Considérant l'utilité d'une convention déterminant les obligations des utilisateurs des locaux communaux,

- DÉCIDE le principe de la mise à disposition gratuite des locaux de la salle des fêtes de Gouze au profit de l'association MFR de Mont pour organiser un vide-grenier le dimanche 21 juin 2015.
- FIXE à 500 euros le montant de la caution qui sera versée par les utilisateurs.
- APPROUVE la convention de mise à disposition telle qu'elle lui a été présentée.
- AUTORISE le Maire à signer cette convention avec chacun des utilisateurs de ces locaux.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,


 Jacques CLAVÉ